

Fiche de poste :	Infirmière
Pôle d'activité :	Médecine - Urgences
Service :	Unité de Médecine Post-Urgence

Date de mise à jour :	Nombre de pages	Rédiger par :	Vérifier par :	Valider par :
07/03/2022	5	BEGHIN Béatrice, cadre de santé	C. TENET-BOUVIER – Cadre supérieur Pôle Médecine-Urgences	N.ROUSSON – Directeur des soins

Famille professionnelle :	Paramédical	Grade : Infirmier D.E.
Pré-requis obligatoires :	- Diplôme d'Etat d'Infirmier - AFGSU - Connaissances sur les diverses pathologies	

Le profil de poste peut être sujet à modifications (horaires, activités, ...) **afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.**

Textes de référence :

- Profession régie par les dispositions du code de la santé publique, depuis le décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 (le Décret dit de compétence du 11 février 2002 est abrogé : Décret n°2002-194 du 11 février 2002, relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier
- Décret n°93-221 du 16 février 1993, relatif aux règles professionnelles des infirmiers et des infirmières
- Loi L1110-4 pour le secret professionnel.
- Décret no 2010-906 du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient
- Loi L83-634 du 13 juillet 1983 portant sur le droit et obligations des fonctionnaires
- Arrêté du 06/04/2011 relatif au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse et aux médicaments
- Décret n°2016-1605 du 25 Novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers.
- Charte du patient hospitalisé, charte de bienveillance

Caractéristiques du poste :

- **Responsable hiérarchique :**
 - ✚ Cadre de Santé de Médecine Post-Urgence
 - ✚ Cadre Supérieur de Santé du pôle Médecine-Urgences
 - ✚ Directeur des Soins
- **Liens fonctionnels :**
 - ✓ Médecins de l'unité
 - ✓ Collaboration avec l'ensemble des personnels médicaux, paramédicaux et non médicaux intervenant sur l'unité de médecine post-urgence :
 - Interne à l'unité : médecins, kinésithérapeutes, diététiciennes, infirmières d'addictologie, assistante sociale, brancardiers, psychologue, ...
 - Externe : médecins ou personnels d'établissements extérieurs, ambulanciers, familles...

- Autres : plateaux médicotechniques (imagerie, consultations diverses, pharmacie, ECG, laboratoire, stérilisation, plateau d'endoscopie, bloc opératoire...), logistiques (cuisine, ambulances, services techniques, biomédical, lingerie, sécurité...), informatique (dpi...)

- **Tenue vestimentaire :**

Tenue professionnelle avec tunique à manches courtes et pantalon entretenus par le syndicat inter-hospitalier de blanchisserie, mains dépourvues de bijoux, ongles courts et sans vernis, pas de faux ongles, ni de bijoux d'ongles. Chaussures fermées et silencieuses (à la charge de l'agent).

- **Organisation du travail:**

- Quotité temps de travail : Base hebdomadaire de jour 35 heures (repos variable, pas de RTT). Base hebdomadaire de nuit, 32.5 heures (repos variable, pas de RTT)

- Horaires :

Poste J1	Poste J2	Nuit
06h45 – 18h45	07h15 – 19h15	19h – 7h

- Cycle de travail sur 12 semaines avec intégration de Position Auto Gestion (PAG)
- Congés annuels : 25 CA + 1 jour de fractionnement + 1 à 2 jours de hors saison (si droits acquis)
- Fériés : selon indication ministérielle annuelle
- Résidence administrative : Centre hospitalier Lucien Hussenl – Vienne
- Traitement et évaluation :
 - Traitement, salaire et évolution de carrière : grille indiciaire, indemnités et primes, formation continue et promotion professionnelle
 - Notation et évaluation annuelle par le cadre de santé et validation par le cadre assistant responsable du pôle et la direction des ressources humaines.

- Organisation du travail établie par le cadre de l'unité, en concertation et en collaboration avec l'équipe médicale et l'équipe paramédicale.

Le service se compose de :

14 lits d'hospitalisation de médecine post-urgence dont 2 dédiés en fonction des besoins au sevrage d'addictologie

Travail en binôme.

Gestion des jours d'absence par l'autogestion

Mobilité possible inter-service.

- **Composition de l'équipe :**

- Equipe paramédicale :
- 3 ETP IDE de Nuit + 5,8 ETPIDE de jour
- 3 ETP ASD de Nuit + 6 ETP ASD de jour
- 3,25 ASH
- 1 cadre de santé
- 1,5 ETP secrétaire
- Intervenants : kiné, assistante sociale, diététicienne

- Equipe médicale :
- 4 médecins urgentistes

Description du pôle d'activité et service :

L'unité de Médecine Post-urgence fait partie du pôle Médecine-Urgence ainsi constitué :

- Rhumatologie- médecine interne-infectiologie-hématologie-dermatologie
- Endocrinologie
- Neurologie/Cardiologie
- Pneumologie
- Médecine Polyvalente et rééducation cardiaque
- Soins-continus
- Urgences
- **MPU (médecine post urgence)**
- UMJ (unité médicale de jour)
- Rééducation fonctionnelle neurologique
- EMDSP (Equipe mobile douleur soins palliatifs)

- HAD (hospitalisation à domicile)
- Equipe Pluridisciplinaires des Rééducateurs

Activité du service :

- Unités d'hospitalisation de 20 lits :
 - Hospitalisation non programmée en post-urgence pour traitement de courte durée ou diagnostic (potentiels de 2 lits pour sevrage d'addiction en lien avec l'équipe de liaison ELSA pour la prise en charge des patients)

Définition de la profession :

Professionnel, titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier(ère), exerçant dans le cadre des textes qui réglementent sa profession, en collaboration avec tous les acteurs intervenant dans la prise en charge des patients dont il (elle) a la charge.

Code de la santé publique, Article L4311-1

« Est considérée comme exerçant la profession d'infirmière ou d'infirmier toute personne qui donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu. L'infirmière ou l'infirmier participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation de la santé et de formation ou d'encadrement. »

L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé. Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment du secret professionnel. Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif. »

Missions / activités principales :

L'infirmier travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire : médecins, aides-soignants, internes, agents de service hospitalier, brancardiers, assistante sociale... Il respecte l'organisation en place dans l'unité et son évolution et participe à la vie institutionnelle.

Soins :

- Planifier et organiser des soins personnalisés à un groupe de patients.
- Utiliser les outils à sa disposition : dossier infirmier informatique.
- Dispenser des soins techniques selon prescriptions des médicales.
- Dispenser des soins de base à des patients dépendants et les aider à regagner le plus possible d'autonomie.
- Réaliser une surveillance adaptée quelque fois intensive à des patients instables.
- Respecter les règles d'asepsie, les protocoles d'hygiène et veille au respect des consignes d'isolement.
- Assurer des transmissions écrites et orales précises et complètes.
- Participer activement à l'accueil, à l'information des patients et de leurs familles dans le respect de son cadre légal.
- Être à l'écoute des besoins des patients et mettre en place un accompagnement personnalisé.
- Veiller notamment au respect du secret professionnel.
- Veiller au respect du sommeil des patients.

Gestion :

- Répondre au téléphone et réorienter au besoin les appels téléphoniques.
- Préparer les dossiers des examens de début de matinée si besoin.
- Participer aux tâches administratives nécessaires à la dispensation des soins : gestion des entrées et sorties, commandes diverses.
- Assurer le suivi et maintenance du matériel, les réparations éventuelles à demander.

Hygiène :

- Connaître les protocoles d'hygiène en vigueur dans l'établissement.
- Assurer l'entretien et la désinfection du matériel en respectant les protocoles en vigueur. Dans le service ou l'établissement.
- Participer à la lutte contre les infections nosocomiales en respectant les règles d'hygiène de base et en appliquant les protocoles d'hygiène.

Encadrement :

- Participation à l'encadrement et à l'évaluation des étudiant(e)s aides-soignants, en soins infirmiers, en anesthésie, et ambulanciers.

Participation à divers travaux :

- L'infirmier(e) participe aux travaux permettant d'atteindre les objectifs de service ou ceux du service de soins infirmiers de l'établissement.
- Il (elle) peut-être le référent(e) du service dans un domaine qu'il choisit (hygiène, douleur, tutorat élèves AS ou IDE, informatisation du dossier de soins...)

Il (elle) participe aux réunions de service et développe l'esprit d'équipe et de solidarité

Compétences souhaitées :

Connaissances techniques (savoir et savoir-faire) :

- Connaissance de bases en médecine générale.
- Connaissances :
 - Des régimes alimentaires liés aux pathologies prises en charge
 - Des bases concernant l'Hygiène, la sécurité et les mesures d'isolement
 - De l'outil informatique pour l'utilisation des différents logiciels : ORBIS dans le cadre de la mise en place du DPI, Hexagone, ASSET...
 - Des procédures administratives.
- Capacité à s'adapter aux diverses situations : urgence, semi-urgence et à gérer les priorités en termes d'organisation.
- Capacités à assurer la maintenance du matériel, la décontamination et à assurer la gestion des stocks en ce qui concerne les dispositifs médicaux stériles, les traitements médicamenteux et non médicamenteux en concertation avec la pharmacie et dans le respect des règles de sécurité et économique

Compétences organisationnelles :

- Etre capable d'organiser son travail en fonction des priorités afin d'être efficace
- Organisation du travail en binôme avec l'ASD et en collaboration avec l'IDE
- Participer à l'organisation de la vie du service et son évolution : groupes de travail
- Faire preuve de rigueur
- Savoir gérer les stocks de matériel

Compétences d'adaptation :

- Faire preuve de curiosité intellectuelle, capacités d'initiatives et de créativité
- Etre capable de se remettre en question et de réactualiser ses connaissances
- Etre capable de s'investir dans la vie institutionnelle (référence pharmacie, hygiène, qualité, tutorat, commission de soins infirmiers et medicotechniques...)
- Etre capable de travailler en équipe autant que seul
- Etre capable d'ajuster son message et son attitude aux attentes de ses interlocuteurs, à leur capacité d'écoute et aux contraintes conjoncturelles
 - Etre capable d'anticiper et de gérer l'imprévu
 - S'investir dans la démarche continue d'amélioration de la qualité des soins, être acteur dans le recueil et l'analyse des indicateurs qualité
 - Participer à l'analyse des pratiques professionnelles, audit clinique et revues de morbi-mortalité

Compétences relationnelles :

- Etre à l'écoute du patient et son entourage, instaurer un climat de confiance : esprit d'ouverture et de tolérance (écoute, aide, accompagnement, principe de bienveillance)
- Disponibilité, adaptabilité, attitude positive
- Discrétion et respect du secret professionnel
- Communication adaptée au public accueilli et son entourage
- Etre capable de fédérer, négocier et établir une relation de confiance avec les professionnels et avec les patients
- Savoir écouter et avoir une attitude conciliante
- Faire preuve de calme et de maîtrise de soi
-

Compétences pédagogiques :

- Capacités à encadrer les étudiants et les stagiaires dans le respect de la charte d'encadrement des étudiants.
- Capacités à donner des conseils : prévention des risques infectieux, postures à adapter, hygiène de vie dans les maladies chroniques, conseils hygiéno-diététiques.
- Capacités à assurer des enseignements.